



**Procès-verbal
de la séance du Conseil Communal d'Écublens
Jeudi 20 juin 2019, à 20h00**

Grande salle du Motty

Séance ouverte à 20h00.

Présidence : M. Nicolas Morel, Président du Conseil communal.

Appel : 59 conseillers présents lors de l'appel.

16 personnes excusées :

MM. & Mmes Christophe Cartier, Pierre Albert Chapuisat, Giampiero Corrado, Yaroslav Denysenko, Pascal Favre, Arielle Gianina Gasser, Maria Gordillo, Octavian-Andrei Ionescu, Samuel Karlen, Anne Oppliger Goudet, Silvana Passaro, Hervé Perret, Anuta Pichon, Renzo Posega, Antonio Puga, Arianda Zeka.

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

Sonnerie de cloches

Appel

Communications présidentielles

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 17 mai 2019
3. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2018
Rapport de la Commission de gestion
4. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – Exercice 2018
Rapport de la Commission de gestion
5. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2018
Rapport de la Commission de gestion
6. Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2018
Rapport de la Commission de gestion
7. Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2018
Rapport de la Commission de gestion
8. Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2018
Rapport de la Commission de gestion

9. Election du (de la) Président(e) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020
10. Election du 1^{er} (de la 1^{ère} Vice-Président(e) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020
11. Election du 2^{ème} (de la 2^{ème}) Vice-Président(e) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020
12. Election de deux scrutateurs (trices) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020
13. Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020
14. Nomination de la Commission de gestion (exercice 2019) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020
15. Divers
16. Communications municipales
17. Discours de M. Nicolas Morel, Président du Conseil

COMMUNICATIONS PRESIDENTIELLES

Après avoir salué la Municipalité, le Conseil, M. le Boursier communal, les Huissiers du Conseil, le Technicien et le public, **M. le Président** déclare la séance ouverte.

AU CHAPITRE DES REPRESENTATIONS :

« Le **vendredi 14 juin 2019**, soirée Actigym à laquelle M. Gérald Lagrive, 2^{ème} Vice-Président, a représenté notre Conseil.

Le **samedi 15 juin 2019**, Assemblée générale de l'Association 55 +, avec la représentation du Conseil de M. Gérald Lagrive. Je le remercie pour sa participation à ces deux événements.

Le **mercredi 19 juin 2019**, Sortie des Aînés, à laquelle j'ai participé avec grand plaisir, et finalement le **week-end prochain**, l'Abbaye des Patriotes à laquelle M. Gérald Lagrive représentera le Conseil. Je l'en remercie vivement. »

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS :

« **Elections fédérales** : Comme indiqué lors du dernier Conseil [page 20 du procès-verbal], une liste d'inscription par parti est mise ce soir en circulation auprès de chaque groupe afin de garantir la participation de 45 personnes [y compris les membres du Bureau du Conseil] et assurer ainsi le bon déroulement de cette importante journée.

Passation du Bureau du Conseil : la date est fixée au lundi 1^{er} juillet 2019.

Prochain Conseil : jeudi 3 octobre 2019. »

AU CHAPITRE DES CORRESPONDANCES :

Aucune correspondance à signaler depuis le dernier Conseil.

AU CHAPITRE DES VOTATIONS :

Votations fédérales du 19 mai 2019

Électeurs inscrits : 5'658 Taux de participation : 41.09% Bulletins rentrés : 2'325

OBJET N° 1 : LOI FEDERALE DU 28 SEPTEMBRE 2018 RELATIVE A LA REFORME FISCALE ET AU FINANCEMENT DE L'AVS (RFFA)

Blancs :	52
Nuls :	1
Valables :	2'272
Oui :	1'823 (80.24%)
Non :	585 (19.76%)

OBJET N° 2 : ARRETE FEDERAL DU 28 SEPTEMBRE 2018 PORTANT APPROBATION ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LA SUISSE ET L'UE CONCERNANT LA REPRISSE DE LA DIRECTIVE (UE) 2017/853 MODIFIANT LA DIRECTIVE DE L'UE SUR LES ARMES (DEVELOPPEMENT DE L'ACQUIS DE SCHENGEN)

Blancs :	25
Nuls :	0
Valables :	2'300
Oui :	1'715 (74.57%)
Non :	585 (25.43%)

POINT 1 Approbation de l'ordre du jour

M. le Président relève qu'aucune démission ne lui étant parvenue depuis le dernier Conseil, le point 3 – *Assermentations* est donc supprimé. Le point 4 – *Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge* devient le point 3 ; les autres points sont renumérotés en conséquence. Puis, il ouvre la discussion sur l'ordre du jour. La parole n'étant pas sollicitée, elle est close.

Au vote, l'ordre du jour tel que proposé est **accepté à l'unanimité**.

POINT 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2019

M. le Président ouvre la discussion sur ce procès-verbal. Au vote, ce document est **accepté à l'unanimité**.

POINT 3 Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2018

M. le Président, préalablement à l'ouverture de la discussion, passe la parole à M. Charles Koller, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion (ci-après : CoGest) qui sont les suivantes :

« C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2018 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés concernant l'objet : Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Entretien des collecteurs de concentration.

POINT 4 Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – Exercice 2018

M. le Président, préalablement à l'ouverture de la discussion, passe la parole à M. Charles Koller, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

« C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2018 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport de la délégation des Municipalités des communes de Bussigny, Ecublens et Echandens ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés concernant l'objet : Commune de Bussigny – Station d'épuration des eaux usées.

POINT 5 Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la Station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2018

M. le Président, préalablement à l'ouverture de la discussion, passe la parole à M. Charles Koller, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

« C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est plus sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2018 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise (STEP) sont **approuvés** à une **très large majorité**, avec **deux abstentions**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu les comptes présentés par la Commission intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes 2018 tels que présentés par la Commission intercommunale mentionnée ci-dessus concernant l'objet : Comptes de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy.

POINT 6 Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2019

M. le Président, préalablement à l'ouverture de la discussion, passe la parole à M. Charles Koller, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes :

« C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2018 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS, sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés concernant l'objet : Entente intercommunale – Communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice – Exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS.

POINT 7 Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2018

M. le Président, préalablement à l'ouverture de la discussion, passe la parole à M. Charles Koller, rapporteur, pour la lecture des conclusions du rapport de la CoGest qui sont les suivantes, précisant au préalable que :

« La différence des charges brutes est inférieure de CHF 88'002.00 par rapport au budget. Cet écart favorable se justifie par des interventions en baisse par rapport à la moyenne des dernières années et par la non utilisation des charges prévues au budget. »

Conclusions :

« C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter lesdits comptes tels que présentés. »

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2018 du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne, sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice ;
- oui le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

d'approuver les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés concernant l'objet : SDIS Chamberonne, communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice pour l'exploitation du Service du feu.

M. le Président remercie M. Charles Koller pour la rédaction des cinq rapports intercommunaux.

POINT 8 Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2018

M. le Président propose de procéder comme suit :

1. Ouverture de la discussion sur :
 - le *Rapport de gestion de la Municipalité 2018*, chapitre par chapitre ;
 - les *Comptes 2018*, par dicastère ;
 - le *Rapport de la Commission de gestion 2018/2019 sur l'exercice 2018*, chapitre par chapitre – y compris les questions à la Municipalité et la lecture des vœux pour chacun d'eux – suivie de la lecture des remerciements et des conclusions de ce rapport.
2. Discussion générale sur le *Rapport de gestion de la Municipalité 2018*, les *Comptes communaux 2018*, le *Rapport de la Commission de gestion* et les *Réponses de la Municipalité aux questions* qui y sont déclinées, suivie du vote.

M. le Président demande s'il y a une objection à cette manière de faire.

Tel n'est pas le cas. Il ouvre la discussion sur le RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2018.

Partie communale :

- PREAMBULE et MUNICIPALITE, pages 1 à 9
- CONSEIL COMMUNAL, pages 10 à 21

- ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES :
 - Greffe municipal, EPFL, UNIL, naturalisation et archives communales, pages 21 à 29
 - Services des finances, pages 30 à 35
 - Service de ressources humaines, pages 36 à 45

M. Germain Schaffner adresse toutes ses félicitations aux divers services de la commune et à la Municipalité pour l'excellente présentation de ce rapport de gestion. Référence faite au graphique de la page 43, *Comparaison EPT - Population* qui n'a aucun commentaire : présenté tel quel, ce graphique pourrait prêter à une interprétation erronée : en effet, une forte augmentation des EPT [équivalent à plein temps] peut être observée avec une population n'augmentant pas dans les mêmes proportions. Une explication aurait été bienvenue.

M. Christian Maeder, Syndic, reconnaît la pertinence de cette remarque. Plusieurs graphiques ont été insérés dans le désir de respecter une totale transparence ; il est vrai que des explications auraient été utiles. Pour ce qui concerne cette remarque : la communalisation des garderies en 2015 a provoqué cette augmentation des effectifs EPT ; ces derniers n'apparaissaient pas auparavant, car ils dépendaient des associations.

- SECURITE PUBLIQUE – POPULATION – SYSTEMES D'INFORMATION :
 - Police, activités communales, page 46
 - Service du contrôle des habitants, pages 47 à 59
 - Informatique et télécommunications, pages 60 à 63
- URBANISME – MOBILITE :
 - Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, pages 64 à 72
- AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES – ACCUEIL DE JOUR – AINES – LOGEMENT :
 - Service des affaires sociales, familiales et du logement, pages 73 à 86
 - Service administratif des écoles, pages 87 à 93
- TRAVAUX – INFRASTRUCTURES - ESPACES PUBLICS – ENVIRONNEMENT – PROMOTION ECONOMIQUE : pages 94 à 108
- BATIMENTS – EPURATION – DEVELOPPEMENT DURABLE : pages 109 à 129

M. Guillaume Leuba, référence faite au graphique de la page 120 concernant la consommation d'énergie des bâtiments communaux, ne comprend pas le pic de consommation en 2010. Il y a bien deux bâtiments supplémentaires entre 2009 et 2010, mais cela lui paraît malgré tout très élevé.

En outre, il relève que nous consommons toujours plus d'énergie et ne parvenons pas à baisser cette consommation. Est-ce normal ?

Mme Danièle Petoud, Municipale, relève que ces données sont obtenues à partir d'Enercoach, logiciel introduit en 2015. Comparativement à ce qui a été mis en place depuis lors, les données antérieures n'étaient pas aussi complètes. En outre, ce logiciel présente automatiquement les 10 dernières années. Il est impossible de débiter par exemple avec en 2015, année à partir de laquelle nous détenons des éléments corrects.

Quant aux bâtiments passant de 21 à 23 en 2010, ceci correspond à un bug qui devra être corrigé. Le bâtiment socioculturel est entré en fonction en 2012 et l'APEMS en 2017.

En ce qui concerne la question sur la consommation d'énergie, Enercoach nous permet de constater où se situent les consommations élevées et de détecter les anomalies, favorisant ainsi une réaction rapide et par conséquent, une amélioration quant à la gestion de nos installations. Des données incluant des graphiques très détaillés ont été récemment remises à la Commission de gestion qui s'en préoccupait depuis quelques années.

La CoGest aura certainement à cœur de communiquer toute information utile au Conseil provenant de cet outil de travail.

- CULTURE – JEUNESSE – SPORTS – INTEGRATION – EGLISES : pages 130 à 150

M. Guillaume Leuba formule une remarque d'ordre général concernant le design des graphiques utilisés. Ayant suivi des cours de visualisation cartographique, il a été sensibilisé au fait que, si les graphiques en 3D paraissent certes plus jolis, ils sont visuellement difficiles à lire.

La page 141 comporte un exemple parlant : *Répartition par âge*. Par conséquent, il suggère qu'à l'avenir, l'utilisation soit limitée aux graphiques en 2D véhiculant mieux l'information.

Mme Alice Krug se réfère à la même page 141 : graphique *Répartition par genre* : Filles 39%, Garçons 61%. Une question est d'ailleurs relevée en page 11 du *Rapport de gestion de la CoGest* : « *La fréquentation des filles est nettement inférieure à celle des garçons. Comment l'expliquez-vous ?* »

La réponse est que, contrairement aux garçons, les filles ne restent plus à partir de 17 et 18 ans.

QUESTION : La Municipalité a-t-elle l'intention de réagir à cette situation qui semble être observée d'année en année afin de rétablir un pourcentage se rapprochant du 50 / 50% ?

Mme Sylvie Pittet Blanchette, Municipale, souligne en premier lieu que l'on ne peut obliger les jeunes filles à fréquenter le Centre. Reste qu'après avoir constaté ce fait, plusieurs animations destinées spécifiquement aux filles ont été organisées l'année dernière: cinéma, etc. Espérons que les statistiques 2019 nous donneront quelques informations à ce sujet.

Partie intercommunale :

- Organismes intercommunaux et relations extérieures, pages 151 à 252

La parole n'est pas sollicitée.

M. le Président clôt la discussion sur le rapport de gestion de la Municipalité, puis ouvre la discussion sur les COMPTES 2018 :

Préambule, pages jaunes, 1 à 15 :

1. Introduction
 - 1.1 Généralités, page 1
 - 1.2 Résultats, page 2
 - 1.3 Aperçu financier, page 3
 - 1.4 Fonds de péréquation et facture sociale, pages 4 et 5
2. Comptes de fonctionnement
 - 2.1 Charges par nature, pages 6 à 8
 - 2.2 Revenus par nature, pages 9 à 11
3. Investissements, page 12
4. Bilan, page 13
5. Ratios et indicateurs, page 14
6. Conclusions, page 15

COMPTES DE FONCTIONNEMENT : Administration générale, pages 20 à 41
Finances, pages 42 à 51
Domaines et bâtiments, pages 52 à 67
Travaux, pages 68 à 83
Instruction publique et cultes, pages 82 à 101
Police, pages 102 à 105
Sécurité sociale, pages 106 à 121
Comptes de fonctionnement par nature, pages 122 à 126

COMPTES D'INVESTISSEMENTS : Tableau résumé des investissements, page 127
Comptes d'investissements par Direction, pages 128 à 134
Comptes d'investissements par nature, pages 135 à 139

BILANS COMPARES : pages 141 à 151

La parole n'est sollicitée sur aucun élément des Comptes communaux 2018.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION 2018/2019 :

M. le Président ouvre la discussion sur chaque chapitre de ce document, en abordant au fur et à mesure les questions s'y référant de même que la lecture des vœux.

CHAPITRE 10.5 - ACTIVITES SPORTIVES : **M. Charles Koller** relève une coquille sur le second pourcentage du tableau de la page 21 : Autres : 28.76% et non pas 40.37%.

CHAPITRE 12 – 12. 1 Questions :

M. Guillaume Leuba, référence faite à la page 24, relève que l'on entend parler de la mise en œuvre du *Plan lumière* depuis fort longtemps. A chaque commission où il est question d'éclairage public, les Conseillers demandent si la possibilité d'installer un éclairage dynamique a été abordée et la réponse est toujours très floue. Aussi, il suggère que la Municipalité organise une séance d'information d'une heure préalablement à la tenue d'un futur Conseil afin de présenter ce Plan lumière et ce qu'il est prévu de mettre en œuvre pour un éclairage dynamique.

La parole n'étant plus sollicitée, la discussion est close.

Les VŒUX formulés par la CoGest sont relevés ci-après :

Vœu 1 : La Commission de gestion émet le vœu que les procédures concernant les crédits d'études et préavis soient mises par écrit pour chaque service et qu'elles soient autant que possible harmonisées entre elles.

Vœu 2 : La CoGes émet le vœu que les activités du Centre des jeunes soient en priorité des activités collectives. Elle souhaite aussi que les activités soient communiquées à plus large échelle.

Vœu 3 : La CoGes émet le vœu que la salle de l'Oiseau de l'Ouest soit mieux exploitée et mise à disposition d'autres utilisateurs.

Vœu 4 : La CoGes émet le vœu que le formulaire de saisie des vacations horaires des Municipaux soit uniformisé.

Vœu 5 : La CoGes émet le vœu qu'un compte soit ouvert afin de regrouper les coûts en rapport avec la patinoire.

Vœu 6 : La CoGes émet le vœu que la Municipalité se penche sur une réflexion globale des besoins en activités sportives et culturelles de la Commune. Le budget hors activité patinoire doit permettre le développement d'autres activités sportives et culturelles.

Vœu 7 : La CoGes émet le vœu que la Municipalité informe le Conseil communal de l'avancement du dossier concernant l'opposition de la jonction autoroutière et qu'elle lui transmette les différents documents de l'opposition lorsque la procédure sera terminée.

M. Charles Koller, rapporteur, donne lecture des remerciements et des conclusions générales :

« Remerciements :

La Commission de Gestion tient à remercier tous les Chefs de service, ainsi que tous les collaborateurs de la commune pour la qualité de leur travail, pour les réponses reçues et pour leur disponibilité.

Des remerciements particuliers vont à :

- M. Salzmann, boursier communal, pour la précision des réponses fournies aux questions qui lui ont été posées et pour la clarté de ses explications ainsi qu'à son adjointe, Mme Laydu.*
- M. Besson, Secrétaire municipal, pour sa précieuse collaboration tout au long de l'année écoulée.*
- M. Fuchs, administrateur des salles et infrastructures communales, pour son travail rapide et précis.*
- A La Municipalité pour sa disponibilité et pour les réponses apportées à presque toutes nos questions. »*

« Conclusion :

La CoGes s'est réunie 18 fois. Elle a pu, lors de ses séances, réaliser la majorité du programme de contrôle qu'elle s'était initialement fixé.

Arrivée au terme de son mandat, la Commission de Gestion 2018/2019 pour l'exercice 2018 vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux d'approuver :

- La gestion de l'administration communale pour l'exercice 2018 ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2018.*
- De donner décharge de sa gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2018.*

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion 2018/2019 pour l'exercice 2018 vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat. »

M. le Président ouvre une discussion générale sur :

- le rapport de gestion de la Municipalité,*
- les Comptes 2018*
- le rapport de la Commission de gestion et les réponses de la Municipalité aux questions qui y sont déclinées.*

M. José Birbaum prend la parole. Le texte de son intervention est reporté ci-après en son entier :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du 5 octobre 2017, pour divers motifs que je ne rappellerai pas ce soir mais que vous trouverez aisément dans le procès-verbal ad hoc, je vous avais proposé de refuser l'augmentation de 2 points de l'impôt ordinaire, et de 24 % de l'impôt foncier, prévue pour 2018.

Les perspectives étaient basées sur des projections budgétaires, dont chacun sait qu'elles sont aléatoires et difficiles à pronostiquer. Je vous précisais notamment que si, en raison d'un refus du préavis relatif à ces augmentations d'impôt, nous devons reporter le débat d'une année, il n'y

aurait pas péril en la demeure pour les finances communales, les résultats étant équilibrés et la situation financière saine.

Je ne pensais pas que les faits me donneraient raison à ce point, puisque l'on constate clairement aujourd'hui que, sans cette augmentation d'impôts, nos résultats 2018 seraient bénéficiaires cette année à nouveau. Mais ce que l'on ne peut évaluer ce soir, ce sont les bons contribuables qui nous ont quittés ou qui ne sont tout simplement pas venus s'établir à Ecublens depuis cette malheureuse décision. A ce sujet, la baisse de 7% en 2018 du point d'impôt par habitant pourrait être un indice inquiétant.

Que l'on soit clair. Le fait que nos résultats 2018 soient meilleurs que prévus sont en soit un motif de satisfaction. Mais la précipitation avec laquelle la décision d'augmenter les impôts a été prise démontre un manque de considération de notre commune pour ses citoyens/contribuables.

Aussi, pour marquer mon désaccord sur ce point, je m'abstiendrai lors du vote concernant l'approbation des comptes communaux.

Merci de votre attention. »

M. Christian Maeder, Syndic, souligne qu'en effet, les comptes de l'exercice 2018 sont bons et c'est tant mieux.

Il met en évidence que l'augmentation des perceptions qui sont liées aux impôts a pour but de donner à notre commune des liquidités qui sont nécessaires pour assumer la croissance de la dette due aux investissements en cours ainsi qu'aux futurs investissements.

Lorsque l'autofinancement est insuffisant, la dette ne peut pas être remboursée. Elle se retrouve donc reportée à des jours meilleurs ou, pire, à la génération suivante. Il est possible de se contenter d'un autofinancement proche de zéro – à ce moment-là, on ne touche pas aux impôts. – dans une période de très faibles investissements. Aujourd'hui, cela n'est plus le cas. D'importants investissements arrivent.

Ces dernières années, la politique financière du petit équilibre a pu être pratiquée avec succès, mais rappelons-nous que cela a été possible grâce à des bénéfices extraordinaires, tirés de la vente :

- d'une part, des réseaux à SIE SA ainsi qu'à TvT Services SA pour 29.7 mio en 2005 et
- d'autre part, du Collège intercommunal de la Planta pour 4.9 mio en 2009.

Ces recettes ne reviendront plus. Elles ont permis de financer intégralement le Centre socio-culturel du Croset et également de rembourser une bonne partie de la dette préexistante.

Il s'agit aussi de préciser que l'exercice 2018 n'est pas représentatif de la période en cours, puisque la RIE III n'est entrée en vigueur qu'au 1^{er} janvier 2019. Elle engendrera un manque à gagner brut estimé à environ 1.7 mio. Le montant net dépendra de la compensation que le canton accordera aux communes.

A noter que l'augmentation d'impôts est intervenue en 2018 en raison de la volonté politique de la Municipalité de la lier aux investissements en cours – élément positif pour nos concitoyens – et non à la RIE III. Cette stratégie est la plus responsable pour garantir un bon équilibre de nos finances. Si l'on considère uniquement les recettes des impôts des personnes physiques, on constate effectivement que l'augmentation de 2 points n'a en réalité pas été suivie par une augmentation proportionnelle des recettes. Ce qui démontre peut-être non pas le départ de certains concitoyens fortunés, mais une capacité contributive de nos concitoyens qui faiblit.

La discussion générale n'étant plus sollicitée, ni sur le *Rapport de gestion de la Municipalité*, ni sur les *Comptes 2018*, ni sur le *Rapport de la Commission de gestion*, la discussion est close.

Avant de passer au vote, **M. le Président** relit les conclusions du *Rapport de gestion de la Municipalité* telles que figurant en page 150 :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2018 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2018. »

Puis, il donne lecture des conclusions figurant en page 15 des *Comptes 2018* :

« LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- *ouï le rapport de la Commission de gestion ;*
- *considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,*

DÉCIDE D'ADOPTER

les comptes de la Commune d'Ecublens arrêtés au 31 décembre 2018. »

M. le Président passe finalement aux conclusions du *Rapport de la Commission de gestion*, déclinées en page 28. La lecture de ces dernières ayant été donnée par M. Charles Koller, il n'en cite que la partie finale :

« Arrivée au terme de son mandat, la Commission de Gestion 2018/2019 pour l'exercice 2018 vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux d'approuver :

- *La gestion de l'administration communale pour l'exercice 2018 ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2018.*
- *De donner décharge de sa gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2018.*

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion 2018/2019 pour l'exercice 2018 vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat. »

M. le Président prie les membres du Conseil acceptant les Comptes 2018 tels que présentés ce jour et donnant décharge à notre Municipalité pour sa gestion durant l'année 2018 de le manifester en levant la main.

C'est à **une large majorité, avec 9 abstentions**, que les comptes 2018 ainsi que le rapport de gestion **sont adoptés**.

POINT 9 Election du (de la) Président(e) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

M. le Président attend les propositions de l'Assemblée.

M. Jacky Leimgruber, au nom du Groupe Forum, propose la candidature de **M. Michele Mossi**, actuel 1^{er} Vice-président.

M. le Président, constatant qu'il y a un seul candidat pour le siège à repourvoir déclare **M. Michele Mossi** élu tacitement Président du Conseil communal pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

M. Michele Mossi accepte son élection et s'adresse à l'Assemblée :

*« Monsieur le Président sortant,
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, Mesdames et Messieurs,*

Je vous remercie vivement de votre confiance. J'en suis honoré.

Voilà 30 ans, tout juste 30 ans, que je quitte le Tessin, ma maturité en poche, pour venir à Ecublens.

Pour m'attirer à l'EPFL et éviter que je parte à l'ETHZ, on m'avait dit que le climat vaudois n'aurait pas été trop différent de celui tessinois. Ouais ... sans compter le brouillard ! Dès les premiers jours de novembre, j'ai vite compris que la personne en question, soit n'avait jamais vécu au Tessin, soit déjà à l'époque, mettait beaucoup d'espoir dans le réchauffement climatique !

Au climat moins favorable s'ajoute un long voyage du Tessin au canton de Vaud, fait en deux étapes. Je m'arrête d'abord 4 mois à Savatan pour respirer la Patrie et apprendre par cœur le cantique suisse, la marche au drapeau, la diane, et naturellement, la retraite. On y apprend aussi le langage de survie, ces mots en français qu'au Tessin nul n'apprend à l'école, mais qui sont indispensables en gris-vert, comme le Pamir, les boules Quies, la gamelle, la gourde avec son gobelet, et naturellement, le tire-bouchon.

J'arrive ensuite à l'EPFL où je fais mes études de physique. Je les termine à Polytechnique de Paris, en réaction au vote du 6 décembre 1992 contre l'adhésion de la Suisse à l'Espace Économique Européen.

Puis je reviens à Ecublens et j'y reste, je me marie, je fais mon doctorat, je deviens papa 2 fois, je crée mon entreprise, on pourrait dire que je deviens vaudois, ou presque, car je garde toujours mes plaques tessinoises. Et je n'étais pas prêt à les abandonner. Il a fallu attendre 2004 que je devienne Président d'un parti cantonal vaudois pour me résigner et abandonner l'écusson rouge et bleu de ma voiture.

Mais je l'ai quand même un peu retrouvé ici cet écusson, le 5 décembre 2008 en rejoignant le Conseil communal d'Ecublens; certes, au Tessin, le rouge est à gauche et le bleu est à droite, et ce n'est pas étonnant, tandis qu'à Ecublens, et allez comprendre pourquoi, c'est la gauche qui est à droite et la droite qui est à gauche, oui en fait c'est le rouge qui est à droite et le bleu qui est à gauche, et en plus, au-dessus, comme trait d'union entre droite et gauche, on y met une bande d'or brochante (c'est ce qu'on trouve sur le site de la commune); c'est un peu compliqué; ces jours, pour parler simple on dirait plutôt ... un écusson tessinois à l'envers avec ... un gilet jaune.

Et alors voilà, après deux mots sur moi, j'ai le plaisir de vous confirmer qu'aujourd'hui, j'endosse aussi mon gilet jaune ou ma bande d'or brochante [... rires dans la salle, M. Michele Mossi sortant une pochette jaune or et la plaçant dans la poche poitrine de son veston] et j'accepte avec plaisir de présider notre Conseil pendant les 12 mois à venir.

Ce seront 12 mois un peu différents, un peu plus mouvementés que d'habitude. En effet, vous le savez, nous sommes poussés par les travaux de rénovation de l'auberge communale à quitter les lieux, à siéger extra muros. Où aller ? J'ai reçu quelques idées de salles disponibles dans la commune, pourquoi pas. Mais pour finir, je me suis dit, pourquoi ne pas profiter de l'indisponibilité de notre salle pour réaliser un geste symbolique, un geste politique. Et alors, avec l'aide précieuse de Chantal, voilà ce que je vous propose.

Nous sortirons d'Ecublens la première fois le vendredi 13 décembre pour siéger dans la salle du Grand Conseil à Lausanne et savourer ensemble à la buvette du Grand Conseil notre souper de Noël.

Ensuite, nous visiterons quatre communes du district : d'abord nous irons dans la salle du Conseil Communal de St-Sulpice, le 27 février 2020, ensuite, nous serons accueillis à Crissier le 2 avril 2020, puis à Bussigny le 28 mai 2020 et enfin, selon toute vraisemblance, à Renens le 18 juin 2020 – nous attendons encore une confirmation.

Avant de conclure, je tiens d'ores et déjà à m'excuser de ma faible mémoire pour les noms de famille, je compte sur votre indulgence mais surtout sur l'aide de Chantal, qui sera certainement précieuse, mais rassurez-vous, j'ai encore de bons yeux et je devrais savoir distinguer Monsieur de Madame.

Je vous remercie encore de votre confiance et je vous souhaite d'ores et déjà un très bel été et je vous dis au revoir à la prochaine séance qui se tiendra dans cette salle, le jeudi 3 octobre 2019 à 20h00. »

POINT 10 Election du 1^{er} (de la 1^{ère}) Vice-président(e) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

M. le Président attend les propositions de l'Assemblée.

M. José Birbaum, au nom du PLR + ID, propose la candidature de **M. Gérald Lagrive**, actuel 2^{ème} Vice-président.

M. le Président, constatant qu'il n'y a qu'un seul candidat pour le siège à repourvoir, déclare **M. Gérald Lagrive** élu tacitement 1^{er} Vice-président pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

M. Gérald Lagrive accepte son élection et espère être à la hauteur de la tâche qui lui est confiée. Il remercie le Conseil pour sa confiance.

POINT 11 Election du 2^{ème} (de la 2^{ème}) Vice-président(e) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

M. le Président attend les propositions de l'Assemblée.

M. Sebastian Suëss, au nom du Groupe PSIG, propose la candidature de **M. Daniel Sage**.

M. le Président, constatant qu'il n'y a qu'un seul candidat pour le siège à repourvoir, déclare **M. Daniel Sage** élu tacitement 2^{ème} Vice-président du Conseil communal pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

M. Daniel Sage remercie le Conseil pour sa confiance et se réjouit de rejoindre le Bureau du Conseil.

POINT 12 Elections de deux scrutateurs (trices) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

M. le Président attend les propositions de l'Assemblée.

M. Guillaume Leuba, au nom du Groupe Les Verts, présente la candidature de **M. Alain Schelling**.

M. Cédric Weissert, au nom du Groupe UDC, propose la candidature de **Mme Anuta Pichon**.

M. le Président demande s'il y a d'autres propositions. Tel n'étant pas le cas, il invite l'Assemblée à élire ces deux candidats par acclamations. Des applaudissements saluent ces deux élections.

[Pour le point suivant, M. le Président est remplacé par le 1^{er} Vice-Président.]

POINT 13 Elections de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

M. Michele Mossi, 1^{er} Vice-Président, attend les propositions de l'Assemblée.

M. Guillaume Leuba, au nom du Groupe Les Verts, présente la candidature de **M. Nicolas Morel**.

M. Cédric Weissert, au nom du Groupe UDC, propose celle de **M. Alain Blanchoud**.

M. Michele Mossi demande s'il y a d'autres propositions. Tel n'étant pas le cas, il invite l'Assemblée à élire ces deux candidats par acclamations. Des applaudissements saluent ces deux élections.

POINT 14 Nomination de la Commission de gestion (exercice 2019) – 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

M. le Président attend les propositions. Les candidatures sont les suivantes :

M. Sebastian Süess, au nom du Groupe PSIG : Mme Maria Teresa Perez Chevallaz ainsi que MM. Jean-Paul Dudt et Naser Iseni.

M. Guillaume Leuba, au nom du Groupe Les Verts : M. Charles Koller.

M. Jacky Leimgruber, au nom du Groupe FORUM : MM. Enrique Fernandez et Alfonso Izzo.

M. José Birbaum, au nom du Groupe PLR+ID : Mme Fabienne Crousaz et M. Alessandro Stio.

M. Cédric Weissert, au nom du Groupe UDC : M. Alain Blanchoud.

M. le Président constate qu'il y a neuf candidats pour neuf postes à repourvoir. Il invite l'Assemblée à élire ces neuf candidats par acclamations. Des applaudissements saluent ces élections.

POINT 15 Divers

M. le Président ouvre la discussion sur les Divers.

Mme Alice Krug se réfère à la fête organisée chaque année par la Bibliothèque communale à l'occasion d'Halloween. Une large publicité est faite autour de cet événement qui, depuis deux ans déjà, remporte un tel succès qu'un nombre important d'enfants et d'accompagnants ne peuvent y accéder, même en se trouvant sur place bien à l'avance. L'année dernière, une soixantaine de personnes éplorées – elle précise bien peser ses mots – sont restées sur les escaliers du Centre socioculturel.

D'où sa QUESTION : La Municipalité envisage-t-elle d'organiser cette manifestation dans un autre endroit – dans la salle de l'ancien réfectoire, par exemple – l'espace actuel devant respecter des restrictions pour raisons de sécurité (feu).

Mme Sylvie Pittet-Blanchette, Municipale, précise que la fête d'Halloween ne fait plus partie du programme de la Bibliothèque pour 2019, bien qu'elle l'ait assurée en 2018. Ces dernières années, cette fête était organisée en commun par la Bibliothèque, la Ludothèque et le Centre des jeunes. Elle remercie Mme Krug pour sa question et s'informerait auprès de son Service.

M. Tony Manière s'adresse à l'Assemblée. Le texte de son intervention est reporté ci-après dans son intégralité :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous avez été informés dans un Conseil précédent du renvoi au Conseil d'Etat par le Grand Conseil d'un postulat déposé par M. Alexandre Rydlo et consorts, signé par 51 Députés, dont la quasi-unanimité des Députés de l'Ouest lausannois. Ce postulat consiste à demander une extension de l'infrastructure et de l'offre du M1, et notamment la désolidarisation de la route et de la ligne du M1 aux carrefours du Pontet et de la Bourdonnette.

Concernant ce dernier point, le Conseil d'Etat n'a pas encore rendu son rapport. Mais les premiers avis émis par la Direction du Département des infrastructures lors de la séance de la Commission thématique et lors des premiers débats au Grand Conseil ne laissent malheureusement pas grande place à l'optimisme. Or, vous le savez, la rue du Villars est engorgée aux heures de pointes, notamment en raison des très fréquents passages du M1 bloquant l'axe rue du Villars, rue de la Maladière.

Le groupe PLR + ID a pensé nécessaire de mettre en place une pétition en parallèle au postulat précité afin que la population puisse elle aussi exprimer directement à nos Autorités cantonales son ressenti face à cette situation. Cette pétition demande qu'une solution soit trouvée afin que le carrefour du Pontet ne subisse plus d'interférence avec le M1.

Toute personne qui partage l'avis des pétitionnaires peut, soit signer en ligne la pétition à l'adresse "www.petition-carrefour-pontet.ch", soit remplir l'un des formulaires déposés ce soir auprès de notre huissier du Conseil.

Merci de votre attention. »

POINT 16 Communications municipales

A – COMMUNICATIONS ECRITES :

M. le Président ouvre la discussion point par point sur les *Communications municipales*. La parole n'étant sollicitée sur aucun d'eux, il passe aux :

B – COMMUNICATIONS ORALES :

Mme Danièle Petoud, Municipale, rappelle que le Budget 2019 incluait un poste soutenant le projet piloté par la ville de Lausanne *Centime solidaire de l'eau pour la Mauritanie*¹. Un article a été publié dans Info Ecublens de juin dernier à ce sujet. A l'occasion des 10 ans de ce projet, Lausanne a proposé à chaque commune participante à ce programme l'édition spéciale d'une bouteille "eau solidaire 2009-2019" avec le nom de sa commune. La Municipalité en a acquis une centaine pour Ecublens, permettant ainsi d'en remettre une ce soir à chaque Conseiller. Cette initiative est saluée par des applaudissements.

¹ Compte n° 301.3656 : Don – *Centime solidaire de l'eau*. Contribution au projet communautaire pour l'accès à l'eau et l'assainissement à Nouakchott (Mauritanie) [...]

Mme Sylvie Pittet Blanchette, Municipale, communique à l'Assemblée les prochains événements inscrits au calendrier communal en ces termes :

« *Un début d'été très animé nous attend à Ecublens :*

Vous vous rappelez sans doute que nous avons modifié la date de ce Conseil, ce dont je remercie encore le Bureau, pour pouvoir participer demain soir dès 17h00 sur la place du Pontet à la Fête de la musique organisée par Ecublens Animation. Je vous recommande particulièrement vers 22h30 le concert de Mickael Jones. Venez revivre les années Jean-Jacques Goldmann, chanter et danser.

Samedi dès 12h00 : le pain, les gâteaux et les taillés aux greubons nous attendent au Four de Renges avec de la musique irlandaise ;

dès 17h00, au Pontet, nouvelle formule pour le Festival Country de Destiny, puisqu'il utilisera les installations de la Fête de la musique.

Dimanche, dès 17h00, concert traditionnel à la Galerie du pressoir. Saxophone, guitare, piano, pour un doux mélange de musique sud-américaine, nous promettent de faire le plein de rythmes.

La semaine prochaine est musicale à l'école, puisque le :

- mardi 25 juin, dès 18h30, soirée des chœurs de l'école, puis*
- mercredi 26 et jeudi 27, toujours dès 18h30, mais avec le spectacle à 19h15*

deux soirs festifs, puisque l'école fête les 20 ans de Chant en mouvement, cours facultatif qui avait lieu le mercredi à midi pour les secondaires, mais que les enseignants ont décidé d'arrêter. Je suis à la fois triste, parce que ce sont les deux derniers concerts – ils y accueilleront beaucoup d'anciens – mais également reconnaissante envers ces enseignants qui ont pendant toutes ces années accompagné ces jeunes et dont certains ont ainsi pu se découvrir des vocations d'artistes ; je vous assure qu'il y en a plus d'un.

Puis, le week-end prochain, nous ferons de la place pour l'Abbaye des Patriotes, qui comme l'a rappelé notre Syndic lors du dernier Conseil, accueille, pour la première fois depuis 1847, soit 172 ans d'existence, des dames. L'Abbaye, fière de ses traditions bien enracinées dans notre terre qui a créé de magnifiques arbres bien solides, portera non seulement de beaux fruits, mais maintenant également de belles fleurs.

Cette manifestation n'est pas réservée qu'aux seuls membres, tout le monde est invité sous la cantine.

Puis, si vous avez une connexion directe avec Madame Météo, merci de la contacter :

le mercredi 3 juillet, le Service de la culture vous invite à vivre une expérience unique dès 20h30. L'opéra en plein air sur la place François Silvant. Ce ne sont pas les arènes de Vérone, mais je suis persuadée que la configuration de notre place va donner un relief tout particulier aux "Chevaliers de la table ronde", de la Route lyrique de l'Opéra de Lausanne. C'est gratuit.

J'espère que vous avez déjà tous acheté votre billet pour la Fête des Vignerons où nous pourrions admirer quelques habitants de notre commune, comme notre ancien Syndic, Pierre Kaelin, en Cent-Suisses ou notre bannière portée par notre ami José Alvarez.

Ecublens Animation nous attend tous pour le 1^{er} août pour le traditionnel jambon-salade, les discours et les feux d'artifice à bruit contenu de notre Fête nationale.

Le 18 août, je vous annonce un culte particulier au Motty, puisque ce sera l'occasion de dire au revoir et surtout merci à la famille Guyaz qui s'en va du côté de Bercher.

Les animations reprendront le vendredi 23 août sur la place François Silvant, dès 15h00 : nous accueillerons l'association Zigzag Théâtre pour jeune public qui, à l'occasion de ses 5 ans, offre des spectacles et animations dans les huit communes de l'Ouest lausannois durant tout ce week end de rentrée. Si vous avez des enfants, des petits-enfants, venez assister au spectacle et créer un origami géant ; c'est également gratuit.

Jeudi 29 août, le Service de la culture, en collaboration avec l'école d'art Art'itude, vous invite dès 18h30, toujours sur la place François Silvant, à venir découvrir les boîtes à livre qui ont été décorées et vont trouver place les jours d'après, dans cinq quartiers de notre commune.

Vous retrouverez certaines de ces informations dans le Journal qui paraîtra début août, mais je termine encore avec la Grande fête du 31 août : l'AJESOL, notre réseau d'accueil de jour, fêtera ses 10 ans, de 10h30 à 16h30 au Collège de la Concorde à Chavannes, avec de nombreuses animations.

Bon été culturel et sportif à tous. »

Mme Pascale Manzini, Municipale, attire l'attention de l'Assemblée sur l'invitation remise aux membres du Conseil pour les 10 ans de l'AJESOL qui aura lieu – tel qu'indiqué ci-avant – le 31 août prochain : partie officielle, à 11h45, sans oublier que cette journée festive offrira diverses animations pour les petits enfants. Elle encourage donc les Conseillers ayant des enfants ou petits-enfants à y participer.

POINT 17 Discours de M. Nicolas Morel, Président du Conseil

Le discours de **M. le Président**, salué par des applaudissements, est reporté en son entier ci-après :

« Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Je termine le 30 juin prochain mon mandat de Président du Conseil communal. Suivant l'usage, je vous livre quelques considérations sur l'année que j'ai passée à cette présidence.

Je dois tout d'abord des remerciements à mes collègues du bureau du Conseil, qui m'ont supporté (dans tous les sens du terme) pendant cette année. J'espère qu'ils n'ont pas trop souffert ! J'aimerais également adresser mes remerciements tout particuliers à la secrétaire du Conseil et à la secrétaire suppléante, sans lesquelles rien ne se ferait à temps et dans les règles. Tout seul, je ne sais pas comment j'aurais pu faire...

Passons à quelques considérations sur le fonctionnement du Conseil communal. Un parlement communal, cela sert, comme son nom l'indique, à discuter des divers projets proposés par la Municipalité et des diverses interventions des Conseillères et Conseillers communaux. Si ces dernières n'ont effectivement pas manqué, ce dont je leur suis reconnaissant, je me suis par contre (parfois) senti quelque peu frustré du silence des membres du Conseil lors de discussions sur les préavis. J'ai (souvent) essayé de susciter une discussion, mais en général sans succès.

J'espère également que vous avez apprécié la remise à l'ordre du jour de l'usage de la projection sur écran d'une aide à la discussion. Lorsque nous discutons de travaux publics ou d'aménagement du territoire (plans de quartiers, etc.), l'affichage de plans ou d'autres images peut être très utile pour montrer certaines caractéristiques du préavis en discussion. Bien entendu, ceci est également valable pour les interventions des Conseillères et Conseillers communaux, et je les encourage à utiliser tout document graphique qui apporterait un plus à la discussion en cours.

J'espère également que vous me pardonneriez d'avoir estropié de nombreux noms de Conseillers et Conseillers communaux et municipaux. J'ai pu compter sur l'aide bienveillante de notre secrétaire communale, lorsque je ne parvenais pas à me souvenir d'un nom...

Enfin, pour revenir à des considérations plus politiques, d'autant plus importantes pour moi du fait de mon appartenance au groupe des Verts, je ne peux pas passer sous silence les grands enjeux environnementaux, qui doivent être abordés aussi bien au niveau local qu'aux autres niveaux de notre démocratie. Si la transition énergétique passe peu à peu dans la pratique (Fonds communal de soutien aux projets conformes au développement durable, Cité de l'énergie), grâce d'ailleurs aussi aux impulsions provenant du Canton ou de la Confédération, il n'en va pas encore de même en ce qui concerne la diminution rapide de la biodiversité, qui est également un enjeu local. Vous savez que nous sommes actuellement au début de la 6^{ème} extinction de masse des espèces vivantes, qui est la première à être causée par l'homme et ses activités perturbatrices (réchauffement climatique et pollution de l'environnement par des millions de tonnes de produits chimiques plus ou moins nocifs). J'ai lu avec plaisir dans le rapport de la COGES que le service des travaux avait renoncé à l'usage d'herbicides. Cela est-il aussi le cas pour les autres pesticides (fongicides, insecticides) ? Et les autres services communaux y ont-ils également renoncé ? Cela ne figure pas dans le rapport ...

J'espère que la Municipalité d'Ecublens s'attaquera de manière déterminée aux enjeux liés à la biodiversité et à la qualité de la vie dans notre commune. Notons par exemple la modération du trafic motorisé et la mise en route des démarches nécessaires pour passer l'ensemble des routes communales en zone 30 km/h (pour les 4 axes cantonaux sur notre territoire, cela ne dépend pas uniquement de notre commune); Renens a pratiquement terminé cette transition, ce qui est possible à Renens devrait également être possible à Ecublens !

Je vous remercie de votre attention et me réjouis de vous retrouver à fin août prochain (pour les membres du bureau) et en octobre pour la prochaine séance du Conseil communal. »

M. le Président invite l'Assemblée à partager l'apéritif marquant la fin de cette année de législature, rappelant que celui-ci est offert par notre Municipalité qu'il remercie. L'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance. Il est 22h00.

Ecublens, le 23 juin 2019.

Le Président

N. Morel

Nicolas Morel



La Secrétaire

Chantal Junod

Chantal Junod Napoletano

Ce procès-verbal n'inclut aucune annexe.